



16ème législature

Question N° : 18531	De M. Mathieu Lefèvre (Non inscrit - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >Fermeture d'une classe de seconde au lycée Branly de Nogent sur Marne	Analyse > Fermeture d'une classe de seconde au lycée Branly de Nogent sur Marne.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Mathieu Lefèvre alerte Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la nécessité de rouvrir, à la rentrée scolaire prochaine, une classe de seconde au lycée Edouard Branly de Nogent-sur-Marne. En effet, si sa fermeture semblait être motivée par des raisons « démographiques », aucune explication précise n'a été fournie aux parents d'élèves de cet établissement. Or la fermeture de cette classe a eu pour effet d'augmenter sensiblement le nombre d'élèves par classe ainsi que la fermeture d'options, notamment de langue vivante. Aussi lui demande-t-il si le Gouvernement envisage de revenir sur cette décision.